

DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE  
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 29 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril à 20h30, les membres du conseil municipal de la commune de Bourgueil, légalement convoqués le 23 avril 2026, se sont réunis à la salle du conseil municipal de Bourgueil, sous la présidence de Monsieur Benoît BARANGER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 27  
Nombre de conseillers présents : 25  
Nombre de conseillers votants : 27

**Présents :** Benoît BARANGER, Emmanuelle VEILLE, Jean-Baptiste THOUET, Magali L'HERMITE, Thierry GASNIER, Marie-Aude BOURDIN, Frédéric ROCHE, Catherine ECHAPT, Gilles PELLÉ, Jackie FORASTIER, Nicole LOIRE MOREAU, Francis SIREAU, Alain JAMET, Nadine LEROYER, Frédéric BLANC, Jocelyn RAULOT, Catherine TENDRON, Yannick TRITT, Philippe FAISANT, François LAUBIE-BOUCHON, Cécilia PATARD, Laurie CHARLE, Yoann GUILLONNEAU, Joris BOSSÉ, Lise VEILLE.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Sylvie JACOB a donné pouvoir à M. Thierry GASNIER

Mme Cécile PICHOT a donné pouvoir à Mme Catherine ECHAPT

**Absents :** /

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Secrétaire de séance :** Madame Magali L'HERMITE est désignée pour remplir cette fonction.

**D2026\_065 AG – CREATION DES COMITES CONSULTATIFS ET DESIGNATION DES MEMBRES**

**Rapporteur :** Monsieur Benoît BARANGER, Maire

**EXPOSÉ DES MOTIFS**

Monsieur le Maire rappelle qu'en vertu de l'article L. 2143-2 du Code général des collectivités territoriales le conseil municipal peut créer des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal concernant tout ou partie du territoire de la commune, comprenant des personnes qui peuvent ne pas appartenir au conseil, notamment des représentants des associations locales.

Sur proposition du maire, il en fixe la composition pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le Maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au Maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués, et associer toute personne qualifiée en raison des questions débattues.

**Au vu de ces éléments,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-22,

VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 22 mars 2026,

Le conseil municipal,

Après en avoir délibéré, par 27 voix POUR, à l'unanimité :

**APPROUVE** la création et la composition des comités consultatifs suivants :

<b>COMITES CONSULTATIFS</b>	
<b>EDUCATION ET JEUNESSE</b> Emmanuelle VEILLE	Emmanuelle VEILLE François LAUBIE-BOUCHON Cécilia PATARD Marie-Aude BOURDIN Nadine LEROYER Lise VEILLE
<b>CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES</b> Marie-Aude BOURDIN	Marie-Aude BOURDIN Emmanuelle VEILLE Nadine LEROYER Frédéric ROCHE
<b>CAMPAGNE, FOSSES, CHEMINS, FORET</b> Jean-Baptiste THOUET	Jean-Baptiste THOUET Frédéric BLANC Gilles PELLÉ
<b>ENVIRONNEMENT – FLEURISSEMENT DE LA VILLE – CADRE DE VIE</b> Gilles PELLÉ	Gilles PELLÉ Catherine ECHAPT Jean-Baptiste THOUET Francis SIREAU Sylvie JACOB Frédéric BLANC Cécile PICHOT
<b>PLAN D'EAU</b> Frédéric ROCHE	Frédéric ROCHE Nadine LEROYER Gilles PELLÉ Laurie CHARLE
<b>CAMPING MUNICIPAL</b> Nadine LEROYER	Nadine LEROYER Catherine ECHAPT Frédéric ROCHE Thierry GASNIER Jackie FORASTIER
<b>CIMETIERE</b> Nadine LEROYER	Nadine LEROYER Philippe FAISANT Catherine ECHAPT
<b>COMMUNICATION</b> Benoît BARANGER	Benoît BARANGER Alain JAMET Catherine ECHAPT Philippe FAISANT Nadine LEROYER Marie-Aude BOURDIN
<b>PATRIMOINE</b> Catherine ECHAPT	Catherine ECHAPT François LAUBIE-BOUCHON Yannick TRITT
<b>TOURISME</b> Catherine ECHAPT	Catherine ECHAPT Frédéric BLANC Yoann GUILLONNEAU Yannick TRITT Jocelyn RAULOT Joris BOSSÉ Nadine LEROYER Marie-Aude BOURDIN
<b>AFFAIRES CULTURELLES</b> Marie-Aude BOURDIN	Marie-Aude BOURDIN Nadine LEROYER François LAUBIE-BOUCHON Catherine TENDRON Emmanuelle VEILLE
<b>AFFAIRES SPORTIVES</b> Emmanuelle VEILLE	Emmanuelle VEILLE Lise VEILLE Joris BOSSÉ Jocelyn RAULOT Cécilia PATARD Frédéric ROCHE
<b>DYNAMIQUE DU CENTRE VILLE - FOIRES ET MARCHES</b> Frédéric ROCHE	Frédéric ROCHE Nadine LEROYER Marie-Aude BOURDIN Sylvie JACOB Yoann GUILLONNEAU Laurie CHARLE

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

S<sup>2</sup>LO

**BATIMENTS - VOIRIE – RESEAUX – URBANISME**

Magali L'HERMITE  
Jean-Baptiste THOUET

Magali L'HERMITE ID : 037-213700313-20260429-D2026\_065-DE

Jean-Baptiste THOUET  
Sylvie JACOB  
Jackie FORASTIER  
Nicole LOIRE-MOREAU

*Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil municipal.*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication par voie d'affichage.  
Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

**Fait et délibéré en séance le 29 avril 2026**

Certifié exécutoire compte tenu de  
La publication ou notification le :

La secrétaire de séance  
Magali L'HERMITE

Le Maire,  
Benoît BARANGER